



Au service du
GOUVERNEMENT,
au service des
CANADIENS.

Institut des biens immobiliers du Canada

Série des petits déjeuners avec conférenciers invités

Travailler ensemble: les manières dont TPSGC,
Service partagés Canada et Industrie Canada
obtiennent des résultats pour les initiatives
d'aménagement du gouvernement

Le 19 février 2014



Vue d'ensemble

- Introductions
- Récupération des locaux et modernisation des normes de gestion des locaux: en contexte
- Intégration et collaboration
- La Stratégie nationale de gestion des locaux d'Industrie Canada
- Services de Télécom
- Questions





Au service du
GOUVERNEMENT,
au service des
CANADIENS.

Récupération des locaux et modernisation des normes de gestion des locaux : en contexte



Contexte - Récupération des locaux

Budget 2012 - Le Plan d'action économique

- Le budget fédéral de 2012 a confirmé les engagements des ministères de réaliser des gains d'efficacité et des économies et a également annoncé de nouvelles normes d'espace basée sur les meilleures pratiques de l'industrie
- TPSGC a lancé les nouvelles Normes d'aménagement du gouvernement du Canada relatives à l'initiative Milieu de travail 2.0
- Ces normes contribuent à l'ordre du jour de renouvellement du milieu de travail et sont une mesure clé appliquée au sein du gouvernement afin de moderniser le lieu de travail et de réaliser des économies



Budget 2012

- ▶ Le plan d'action pour la réduction du déficit de TPSGC inclut deux initiatives immobilières

Récupération des locaux



- Des économies réalisées grâce à la récupération de locaux excédentaires à la suite de la réduction de la taille du gouvernement et des nouvelles méthodes d'exécution de programmes

Modernisation des normes de gestion des locaux



- Des économies réalisées grâce à la modernisation des lieux de travail du gouvernement – Normes de gestion des locaux à bureaux plus efficaces et efficientes.
- La réduction de la superficie attribuée d'environ 10 % (2 m² par ETP) est conforme aux pratiques courantes.
- Les normes s'appliquent aux locaux à bureaux; les locaux à vocation particulière sont exclus.

La mise en œuvre

Aperçu

- La mise en œuvre des deux initiatives permettra de récupérer 275 779 mètres carrés louables (m²) de locaux à bureaux sur une période de 7 ans et de réaliser des économies de l'ordre de 127,7 M\$.
- Les économies sont fondées sur des modèles qui ont recours aux données particulières des clients sur la réduction des effectifs de la fonction publique et à l'utilisation des locaux actuels.
- Les économies n'englobent pas les locaux des ministères qui remboursent le coût de leurs locaux.
- En fixant la période de temps à 7 ans pour réaliser l'ensemble des économies, on reconnaît l'importance d'une mise en œuvre fondée sur l'expiration des baux et des accords d'occupation ainsi que sur le délai pour planifier et exécuter les grands projets de locaux.
- Les stratégies sont fondées sur les meilleurs avantages économiques pour l'État, y compris les coûts engagés par les clients.



Mesures incitatives visant la réduction de l'utilisation des locaux

▶ Encaissement et recouvrement des coûts

- TPSGC collabore avec les ministères et organismes à la détermination des possibilités d'optimisation des locaux et à la mise en œuvre des Normes d'aménagement.
- Les ministères et organismes qui atteignent un taux d'utilisation des locaux inférieur à celui prévu en fonction de leur enveloppe de locaux peuvent utiliser à leur avantage les économies qui en découlent (p. ex. financer leur partie des coûts d'aménagement).

Voici les autres avantages liés à la mise en œuvre des normes et à l'optimisation des locaux :

- Des lieux de travail novateurs et intégrés favorisent les gains de superficie et l'augmentation de la productivité.
- Les lieux de travail dynamiques et attrayants contribuent à attirer et à maintenir en poste les nouveaux employés.
- Les lieux de travail plus sains permettent de réduire le taux d'absentéisme.
- Les lieux de travail plus petits et qui tirent mieux parti de la lumière naturelle permettent de réduire les coûts liés aux locaux et au fonctionnement, et favorisent des pratiques durables.
- Les conceptions écologiques et durables réduisent la quantité de déchets à envoyer aux sites d'enfouissement et permettent d'économiser l'énergie.



Au service du
GOUVERNEMENT,
au service des
CANADIENS.

Utiliser la gestion des relations avec la clientèle pour promouvoir les engagements des clients relatifs à l'économie en matière de locaux



Exemple d'Industrie Canada (IC)

- Le défi consiste à renforcer la mobilisation globale des clients à l'échelle nationale et, bien entendu, il est lié aux nombres!
- Au début du budget de 2012, IC occupait plus de 156 000 mètres carrés dans environ 80 immeubles à l'échelle du pays dans les espaces fournies par TPSGC (~5 600 équivalents temps plein).

Prévisions d'Industrie Canada

- IC cherche à réduire de 32 000 mètres carrés la superficie de ses locaux (~20,5 %) sur 7 ans, ce qui représente presque le double de l'objectif de 18 956,7 mètres carrés (~12,2 %) qu'il s'était fixé dans son budget de 2012.
- Le rôle de TPSGC est de travailler en partenariat avec IC afin de leur fournir les outils et les ressources nécessaires à l'intérieur d'un cadre national.

Processus pour Industrie Canada

1

Conception par TPSGC d'une séance d'information sur le Budget de 2012 et mobilisation des sous-ministres adjoints d'IC

2

Confirmation par IC des réductions d'ETP

3

Établissement d'un comité national mixte IC-TPSGC

4

Élaboration d'un programme de travail national

5

Mise en œuvre par TPSGC d'une procédure provisoire sur les responsabilités à l'égard du financement

6

Approbation du financement par les cadres supérieurs d'IC

7

Résolution des enjeux; approbations de projet de TPSGC

8

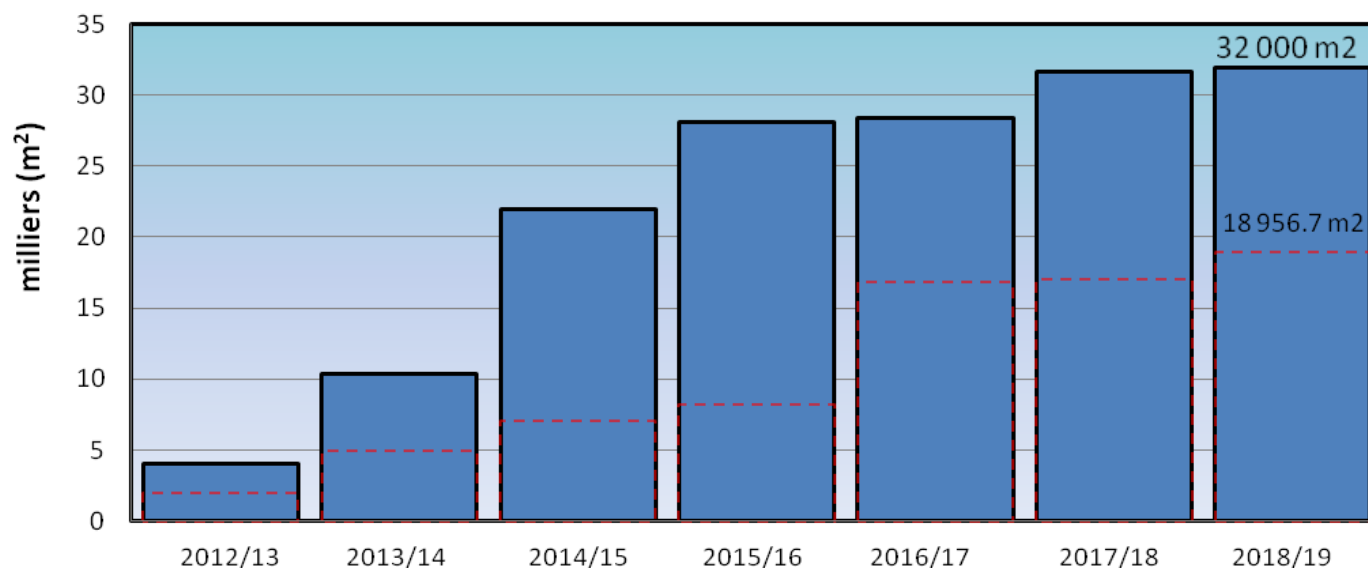
Suivi et établissement de rapports conjoints à l'échelle nationale et régionale, et mises à jour régulières du baromètre

10



Résultats

Industrie Canada (IC) Réductions d'enveloppe de locaux (cumulatif)
2012/13 à 2018/19



■ Les réductions d'espace prévues par IC (32 000 m²) ▬ Objectif du budget 2012 (18 956.7 m²)

Valeur ajoutée

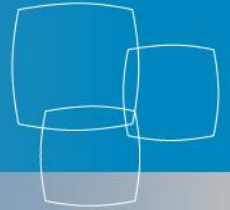
- La gestion des relations avec la clientèle, associée à une planification préliminaire bilatérale robuste, permettra de progresser l'initiative en matière d'économie d'espace.
- Accroître la satisfaction des clients par une compréhension mutuelle des besoins des clients.
- Les partenariats axés sur les résultats pour réaliser les services et les solutions qui répondent aux besoins des clients et aux priorités du gouvernement du Canada.
- Il faut déterminer les enjeux dès le début du processus de planification et veiller à ce qu'une approche nationale uniforme soit adoptée.
- Le résultat consistera en un lieu de travail modernisé pour les clients et un portefeuille de plus petite taille, allégé et dont le rendement est meilleur pour TPSGC; ce portefeuille sera bien positionné, aménagé conformément aux exigences de l'initiative Milieu de travail 2.0 et favorisera l'exécution de programmes fédéraux.
- Étendre l'approche adoptée pour IC à d'autres ministères clients.



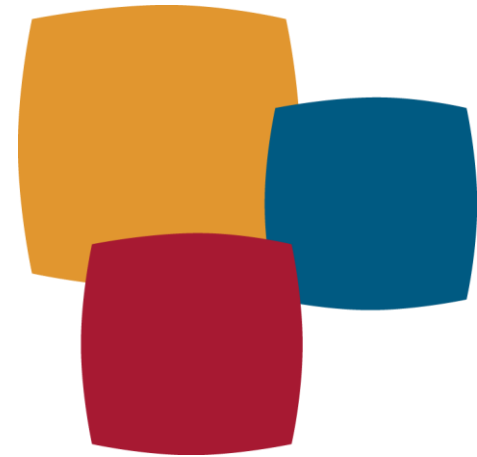


Industry
Canada

Industrie
Canada



La Stratégie nationale de gestion des locaux d'Industrie Canada



Établissement du plan sur sept ans



- **Nos objectifs :**
 - Réduire la superficie des locaux d'environ 32 000 m² d'ici le 31 mars 2019
 - Cela suppose une réduction minimale obligatoire de 20 000 m² et une réduction stratégique supplémentaire de 12 000 m².
 - On estime que la contribution d'ICI correspond à 11 % de la cible de réduction établie pour l'ensemble du gouvernement sur une période de sept ans.
- **Des projets ont été définis pour 41 emplacements d'ICI (50 %)**
 - On a dressé un inventaire des locaux à l'échelle nationale pour déterminer l'espace que nous possédons et dont nous avons besoin, les coûts de cet espace ainsi que les économies possibles.
 - Les projets ont été définis et classés en ordre de priorité selon ce qui est le plus logique.
 - On a défini les projets les plus susceptibles de donner lieu à une réduction de l'espace et à des économies globales à long terme pour l'État, mais qui permettent tout de même de conserver une aire inoccupée.
 - De 50 à 60 % des employés d'ICI seront touchés sur une période de sept ans.
- **Le plan sera élaboré en fonction de cinq principes clés :**
 - Rentabilité et équité : approche normalisée
 - Répercussions minimales sur les activités : exigences de construction particulières limitées
 - Aspect pratique et conformité aux priorités organisationnelles : regroupement des équipes dans la mesure du possible
 - Mise en œuvre graduelle : absorption des coûts au fil du temps

Partenariat

**Élaboration et exécution du plan en collaboration avec
tous les partenaires internes et externes**



Mise en œuvre du plan – Objectifs



- Réduction minimale requise (sans aire inoccupée) : 20 000 m²
- Réduction minimale recommandée (incluant l'aire inoccupée) : 24 000 m²
- Objectif de réduction sur sept ans (incluant l'aire inoccupée) : 32 000 m²
- Jusqu'à présent, nous avons relâché 5000m², avec un autre 6000 m² prévu pour cette année fiscale.
- Nous prévoyons rencontrer nos objectifs de réduction minimale en 2015-16, suivi de la réduction complète en 2018-19.



Mise en œuvre du plan – Logistique



- **Mise en œuvre proactive**
 - Établissement d'un partenariat avec TPSGC dès le début
 - Établissement d'une approche nationale pour assurer l'uniformité des messages et de l'application
 - Volonté d'échanger, d'apprendre et de donner l'exemple
 - Soutien important de la part de la haute direction
- **Cadre global de gestion de projets et de gouvernance**
- **Outils et communications**
 - Site wiki
 - Recueil des questions et réponses et foires aux questions
 - Sondage sur le niveau de satisfaction
- **Gestion active des risques stratégiques**
 - Ressources suffisantes
 - Changement d'orientation stratégique
 - Obtention de l'appui des intervenants internes et externes

**Consultations
continues
avec les clients et
les intervenants**



Leçons apprises



- **Mobilisation des intervenants**
 - Comprendre et reconnaître le mandat et les exigences des clients
 - Adopter une approche nationale pour assurer l'uniformité et l'équité pour tous les projets et toutes les régions
 - Faire preuve de souplesse en ce qui concerne l'échéancier des projets et l'approche adoptée
 - Donner une définition claire des responsabilités relatives au financement du projet
 - Veiller à ce que les bonnes personnes participent au processus

- **Application des normes d'espace**
 - Souplesse, solutions possibles et décisions « relevant du domaine du possible »
 - Mécanismes d'approvisionnement

- **Répercussions sur les clients**
 - Réduction des perturbations
 - Changement de culture et gestion des attentes
 - Application de nouveaux outils (GI, TI, styles de travail)
 - Communications (questions et réponses, présentations)

- **Gouvernance solide**
 - Harmonisation avec les bureaux régionaux, le BI, la DGGI, SPC et TPSGC
 - Présentation continue de rapports solides
 - Plan et ressources pouvant être adaptés en fonction des changements apportés aux priorités et des projets supplémentaires

**Communication
à toutes les
étapes**



Services de Télécom SPC (pertinents et non pertinents par la portée)

• Pertinents-Déboursés par SPC

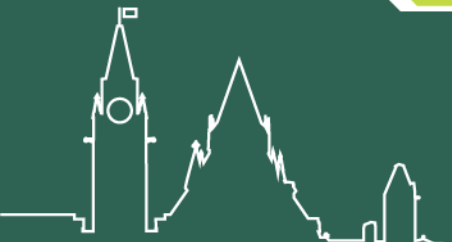
- Lignes fixes Centrex, déplacements/changements (Toutes modernisations majeures, ou tous nouveaux immeubles et coûts de rénovation **doivent être couverts par le partenaire**)
- Câblage des réseaux locaux (bureau) (Toutes modernisations majeures, ou tous nouveaux immeubles et coûts de rénovation **doivent être couverts par le partenaire**)
- Tous les services de téléphonie IP (VOIP)
 - ◆ Note : 235 Queen sont les premiers dans la migration du VOIP
- Équipement de vidéoconférence(VC)/téléprésence actuel installé dans les salles de conférence.
 - ◆ Note : Nouveaux systèmes VC sans les salles sont financés par les frais des utilisateurs, selon cas par cas.
- Services de données/réseau: connectivité des réseaux étendus et des réseaux locaux.
 - ◆ Note : nouveaux bureaux de partenaires supplémentaires “nets” – Coûts ponctuels d’installation de circuit dans le cadre de nouveau réseau couverts par le partenaire

• Non pertinents-Déboursés par le partenaire

- Services de câblodiffusion, télévision en circuit fermé indépendant
- Équipement de télécopieur
- Système de contrôle de l’accès à l’immeuble (sauf les centres de données)

Services de Télécom SPC – Plan d'action économique

- Services téléphoniques rentables
- Services partagés Canada (SPC) mène l'initiative des services téléphoniques rentables, qui cadre avec le Milieu de travail 2.0, contribuant à un milieu de travail moderne qui permet aux fonctionnaires de travailler de manière plus efficace.
- Réduira de manière significative le coût global des télécommunications par la mise en œuvre de :
 - 1) la Voix sur le protocole internet (VOIP) – lorsque possible
 - 2) la migration des téléphones conventionnels de bureau à des services cellulaires, lorsque possible
 - 3) l'enlèvement des lignes de téléphone de bureau non-utilisées.
- Services VOIP et cellulaires sont moins dispendieux et ne présentent pas de coûts associés aux réinstallations et à l'entretien sur le site.



Respect ♦ Intégrité ♦ Excellence ♦ Leadership

Au service du
GOUVERNEMENT,
au service des
CANADIENS.

Questions



Contactez-nous

TPSGC

Carol Blotniuk

Directrice principale, Gestion nationale des locaux et solutions pour le milieu de travail

Garth Rotor

Chargé de compte
Clientèle de sécurité

SPC

Kathy Wedekamm

Chef d'équipe
Téléphonie et réseaux
Portfolio économique-international

An Trinh

Chef d'équipe
Câblage
Portfolio économique-international

Industrie Canada

Robin Strang Lindsey

Directrice générale, Direction générale des installations et de la sécurité



Personnes-ressources de TPSGC

- Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces initiatives, veuillez communiquer avec :
- Les directeurs de comptes-clients pour en savoir plus au sujet des répercussions sur l'enveloppe de locaux des ministères ou agences
- Milieu de travail 2.0 : mt2.0-wp2.0@tpsgc-pwgsc.gc.ca
 http://www.gcpedia.gc.ca/wiki/Milieu_de_travail_2.0
- *Normes d'aménagement du gouvernement du Canada relatives à l'initiative Milieu de travail 2.0* et calculateur de la superficie des locaux :
 Fit-up-Amenagement@tpsgc-pwgsc.gc.ca
 www.gcpedia.gc.ca/wiki/Normes_d%27am%C3%A9nagement